Envoyé en préfecture le 27/03/2026
Reçu en préfecture le 27/03/2026
Publié le
ID : 022-212201826-20260326-CM_26_03_26_009-DE

Mairie de Plélo - Place du 11 novembre - 22170 PLÉLO
☎ 02 96 79 53 53 - ✉ mairie@plelo.fr
Site internet : **www.plelo.fr**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PLÉLO

Séance du 26 mars 2026

Date de la convocation : 21 mars 2026
Date d'affichage : 31 mars 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-six mars à dix-huit heures quarante-cinq, les membres du Conseil municipal de Plélo se sont réunis à la mairie sous la présidence de M. Jérémy MEURO, maire.

Présents :
Jérémy MEURO – Patrick BRIGANT - Sandrine GUILLAUME – Christian CORBEL – Sophie AUFFRAY Jean-Pierre BALLOUARD - Laure FINGOLO - Erwan CAMUS - Jean-Christophe BARBOT - Mikaël CORBEL Annyvonne CORBEL – Gwendoline GUÉGAN - Jeanne-Noëlle LAMOUR - Guillaume LE COMTE Guillaume LE COQÛ - Philippe LE GUEN - Laurie LÉARD – Marine MALARGÉ - Jean-François LE FLOCH Stéphanie MORVAN - Gaëlle ROUTIER – Loïc SORIN
Absent avec procuration :
Laëtitia CORNILY qui a donné pouvoir à Erwan CAMUS
Secrétaire de séance : Sophie AUFFRAY

DÉLIBÉRATION 26-03-26-009

Objet de la délibération : Boulangerie Halle – Lot 2 BCO Avenant n° 3

Monsieur le Maire présente un avenant modificatif pour le lot 2 détenu par l'entreprise BCO dans le cadre des travaux de la boulangerie.
Il vise à régulariser une coquille de saisie dans le montant de l'avenant n° 1 validé le 12/12/2025.
Le montant du devis de l'entreprise BCO était de 2 206,69 € HT. Hors le montant indiqué dans l'avenant n°1 était de 2 006,69 € HT.
Cette erreur matérielle a été également reprise dans la rédaction de l'avenant n° 2.
Il s'avère donc nécessaire d'établir un avenant n° 3 visant à corriger cette erreur en réintégrant les 200 € HT omis et corriger ainsi le montant du marché pour ce lot qui s'établit donc à 116 246,79 €

Entendu l'exposé, le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés, valide cet avenant n° 3 modificatif et fixe le montant du marché pour le lot 2 de l'entreprise BCO à **116 246,79 € HT**.

Le Maire ,
Jérémy MEURO

La secrétaire de séance,
Sophie AUFFRAY